



LUNDI 28 MARDI 29 MERCREDI 30 JEUDI 1^{er} VENDREDI 2

AU JOUR LE JOUR

31^e CONGRÈS DE LA FTQ // DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2016

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS À la recherche de véritables moyens

Aujourd'hui administrateur à l'Organisation internationale du travail (OIT), l'ex-secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, nous a présenté la thèse qu'il défend dans son dernier ouvrage *La troisième guerre mondiale est sociale*.

Pour Thibault, les multinationales n'ont par essence pas de loyauté envers les États. Elles contournent donc les règles sociales, fiscales et environnementales, ainsi que les

lois du travail que ces États édictent et font primer leurs besoins concurrentiels sur les normes protectrices des travailleurs et des travailleuses. Résultat : les travailleurs et travailleuses du monde entier sont « dans une guerre sans merci contre des ennemis invisibles qui cherchent à gagner des parts de marché en pratiquant un dumping social toujours plus agressif ».

En trente ans, la part de la rémunération du travail dans le PIB est passée de 75 à 65%, près des trois quarts de la population du monde n'a pas de protection sociale adaptée et la moitié est sans contrat de travail. De plus, de 8 à 10% de la richesse mondiale est le fruit d'évasions fiscales.

Bernard Thibault est convaincu que l'OIT peut contribuer à la réduction des inégalités si on lui donne de véritables pouvoirs contraignants sur les États et les multinationales. Il propose d'en faire une agence de notation sociale de ces entreprises et des États. En effet, si des règles et des sanctions contraignantes existent en matière de commerce international (notamment pour le traitement fait aux animaux), pourquoi n'existeraient-elles pas pour le travail ?

Il suffit selon lui d'imposer de telles règles aux multinationales, mais aussi au FMI, à l'OMC, au G20 et à la Banque mondiale afin de faire respecter les droits de la personne et les droits du travail. Et pour Bernard Thibault, l'OIT peut agir comme levier pour amorcer ce changement.

Ce virage apparaît aujourd'hui essentiel. Comme il le dit si bien : « Nous ne devons pas laisser les affaires du monde aux seules mains du monde des affaires... »



AUJOURD'HUI

- ▷ 12 h Conférence : **GLBT & Q & 2S & I, etc. : comprendre la soupe à l'alphabet**, salle 520 BE
- ▷ 16h à 18h **Caucus des femmes déléguées**, salle 520 CF

DEMAIN

- ▷ 12 h Conférence organisée par le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances et le réseau des délégués sociaux et déléguées sociales : **De la déchéance à l'entraide**, salle 520 CF
- ▷ 12 h Conférence sur la solidarité syndicale internationale : **Conjuguer nos efforts contre les injustices et les inégalités!** salle 520 BE
- ▷ À ne pas manquer en après-midi : présentation du rapport sur le réseau des délégués sociaux et déléguées sociales : **Un réseau d'entraide unique, une mission engagée**
- ▷ 20h **Soirée fraternelle FTQ et Fonds de solidarité FTQ**



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Merci lagamme.mu !



Vous les entendez depuis lundi et ils nous accompagneront jusqu'à demain : le duo Sea Monsters, le duo Collective Jazz, l'ensemble Swing Manouche collectif et le duo Tania Langlois et David Pelletier.

Merci à la coopérative de solidarité des musiciens professionnels du Québec lagamme.mu, initiative de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ).

Vous organisez un événement spécial ? Pensez à lagamme.mu et engagez des musiciennes et musiciens à des conditions justes.

Pour en connaître davantage sur la coopérative et pour consulter le vaste répertoire de musiciens et musiciennes, visitez le site web **lagamme.mu**.

RAPPORT DU COMITÉ DES STATUTS

Le Congrès a adopté un amendement aux statuts faisant passer la durée d'intervention au micro de cinq à trois minutes, ce qui permet à plus de congressistes de faire valoir leurs points de vue durant les débats.

De plus, les statuts ont été modifiés à l'article 4 d) (concernant la lutte contre les discriminations) pour inclure, à la suite

« d'orientation sexuelle », les mots « de l'identité ou de l'expression », et ce, parce que les gouvernements prévoient amender les chartes afin de les intégrer.

Les résolutions n^{os} 6 et 7, traitant d'un siège réservé aux groupes en quête d'équité (les personnes autochtones, racisées, GLBT ou handicapées), ainsi que la résolution n^o 8

qui traite de l'ajout de sièges réservés aux délégués et déléguées jeunes au Conseil général ont été rejetées, non pas parce que ces groupes ne sont pas importants au sein de la FTQ, mais bien parce que la centrale n'a pas de pouvoir auprès des affiliés pour dicter la composition des délégations. En revanche, la FTQ encourage ses affiliés à intégrer ces groupes dans leur délégation.

Finalement, la résolution n^o 5 demandant aux comités de ne plus émettre de recommandations dans leurs rapports respectifs a été rejetée, car le rôle des comités est d'éclairer les congressistes sur les enjeux que cela peut représenter pour leurs organisations. Ainsi, cela n'empêche aucunement les délégués et déléguées de participer aux débats et de voter selon leurs convictions.

Caucus des conseils régionaux de la FTQ

C'est hier midi que s'est tenu le caucus des conseils régionaux. Serge Cadieux a procédé à l'élection du vice-président représentant les conseils au Bureau de la FTQ. C'est le confrère Denis Dumouchel, vice-président du conseil régional du Suroît, qui a été réélu pour un nouveau mandat. Rappelant le rôle primordial des conseils pour le rayonnement de la

FTQ à travers la province, il s'est dit honoré de la confiance que les membres des conseils lui témoignent à nouveau.

Des défis importants

Accueillis avec enthousiasme, deux protocoles d'affiliation provenant des sections locales 1500 et 957 du SCFP ont été signés. Pour une durée de trois



ans, ceux-ci permettront un financement stable favorisant la mise en commun des forces des conseils et des sections locales. Ce type de

protocole pourrait être un modèle à suivre pour les autres sections locales afin de permettre aux conseils de mieux remplir leur mission de représentation.



Discussions sur les inégalités sociales en commissions

Vous avez été plus de 40% des membres délégués à avoir participé hier après-midi aux huit commissions qui portaient sur le plan d'action syndical contre les inégalités sociales. Des débats enrichissants et des discussions animées qui ont permis de mettre la table pour la plénière de jeudi matin. Les membres délégués ayant participé aux commissions partagent les constats qui sont ressortis de la présentation du président de la FTQ : les inégalités sociales sont un problème de taille et il faut mettre tout en œuvre afin de passer à l'action pour les réduire.

Les membres délégués ont pu discuter de plusieurs enjeux dont l'accessibilité aux services publics, l'instauration d'une fiscalité plus progressive, la création d'emplois de qualité, l'accès aux régimes des décrets de convention collective, la bonification de la Loi sur les normes du travail, ainsi que l'action politique et l'éducation syndicale. Ces discussions ont permis aux participants et aux participantes, provenant de différents secteurs d'activités, de partager les diverses réalités qu'ils vivent sur le terrain.

Des discussions qui laissent présager beaucoup de pain sur la planche et trois années intenses qui commanderont notre engagement et toute notre solidarité.

Gardons vivante la mémoire de nos syndicats

Rendez-vous au kiosque du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) dans le hall du Congrès.

Vous pouvez également vous y procurer la biographie de Fernand Daoust écrite par André Leclerc, ex-directeur du soutien aux luttes et de la solidarité internationale de la FTQ.



RAPPEL IMPORTANT

Nous vous invitons à vous procurer un chandail de la campagne *Minimum 15 \$* (en vente au stand de la FTQ) et à le porter CE MATIN pour appuyer la campagne de la FTQ sur le salaire minimum.



Vous pouvez également visiter le site maboutiquesyndicale.com pour vous procurer des t-shirts et des tuques de la campagne.

La lutte contre les inégalités au cœur du travail syndical

Mardi matin, Daniel Boyer a livré un inspirant discours sur l'importance de la lutte contre les inégalités.

« Que ce soit dans les mines ou dans les shops de textile, les batailles que le monde syndical a menées ont été pour améliorer concrètement la vie des gens ainsi que pour lutter contre les injustices et les salaires de crève-faim que des boss, pleins aux as, donnaient à leurs employés comme si c'était de la charité », a déclaré d'entrée de jeu le confrère Boyer.

Soulignant l'indécence de l'écart croissant entre les riches et les pauvres, il a donné en exemple le cas d'Alain Bouchard, PDG de Couche-Tard, qui gagne 403 fois le salaire de ses employés!

L'avidité sans limites du 1% représente, selon le président de la FTQ, la principale menace à la cohésion et à la paix sociale. Il a ensuite convoqué l'ensemble des personnes déléguées à participer aux travaux des commissions afin que la FTQ se dote d'un plan d'action pour lutter, entre autres, pour une meilleure répartition de la richesse.

Rendez-vous sur le site du Congrès pour visionner la vidéo.



ON A VOTÉ

Maintenir de bons emplois au Québec et assurer plus de sécurité aux travailleurs et travailleuses ont marqué les résolutions adoptées hier. Les gouvernements sont interpellés pour agir et pérenniser les services publics, en particulier dans les CPE et dans l'aide à domicile, des milieux où les femmes sont très présentes.

On a voté pour :

- ▶ Plutôt que de laisser proliférer les garderies commerciales, préserver et réinvestir dans le « joyau » que sont les CPE où on coupe les heures des éducatrices;
- ▶ Rehausser les salaires des travailleuses qui offrent des services d'aide à domicile permettant de maintenir nos personnes âgées chez elles;

- ▶ Exiger des gouvernements des mesures encadrant les délocalisations d'entreprises;
- ▶ La résolution d'urgence dénonçant la réorganisation et la désyndicalisation à la Banque Laurentienne, une banque qui profite de la clientèle de plusieurs syndicats.

En santé et sécurité du travail, on a aussi voté :

- ▶ Pour renforcer l'importance de

la Journée de commémoration des travailleurs et travailleuses morts ou blessés, le 28 avril;

- ▶ Pour que la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) et le retrait préventif de la femme enceinte s'appliquent à tous les travailleurs et travailleuses du Québec, quel que soit leur secteur d'activité.

Les personnes déléguées ont aussi adopté des

résolutions demandant à la FTQ d'organiser et de maintenir des services tels :

- ▶ Soutenir le droit de travailler en français en pérennisant le service de soutien de formation et de mobilisation à la francisation;
- ▶ Organiser dans l'année précédant le Congrès un séminaire sur l'éducation syndicale;
- ▶ Organiser des états généraux sur le syndicalisme en 2017.



L'ENVERS DU DÉCOR



Tout au long de la semaine, l'équipe du secrétariat assure le bon fonctionnement du Congrès. Un gros merci à toute l'équipe !

AU JOUR LE JOUR



Bulletin quotidien d'information publié conjointement par le service des communications et le comité d'information de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) pendant le 31^e Congrès

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-8004
ftq@ftq.qc.ca // ftq.qc.ca

Président : **Daniel Boyer**

Secrétaire général : **Serge Cadieux**

Responsable : **Isabelle Gareau**

Collaboration : **Diane Bélanger, Jean Binet,**

Eric Demers, Jocelyn Desjardins, Yuriko Hattori,

France Laurendeau, Vincent Leclair, Colin L'Ériger,

Catherine Veillette

Photos : **Normand Blouin, Daniel Mallette**

Illustration : **Upperkut**

Graphisme : **Anne Brissette**

Impression : **Atelier Québécois**

Tirage : 2 500 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)
ISSN 1195-9169